Réunion du 24 juin 2019

Présents : MM Pierre BIENVENU (district de l'Oise) - Bernard COLMANT – Claude COQUEMA (commission football diversifié) - Gilles COUSIN (district de l'Aisne) – Philippe FOURE (commission des jeunes) - Jean Michel HENON (district de la Côte d'Opale) représentant Dominique HARY - Onofrio PAVONE (district Escaut) - Richard RATAJCZAK (district Artois) Mmes Evelyne BAUDUIN (commission féminine) - Florence MUYLLE (district des Flandres) représentant Pauline BLONDEAU.

Excusés : MM Dominique HARY – Jean Marie WARME

Elaboration du calendrier général pour la saison 2019 – 2020, calendrier qui sera soumis à l'approbation du Conseil de Ligue du 04 juillet 2019.

Constitution des groupes pour la saison 2019 – 2020 N3 – R1 – R2 et R3, groupes qui seront comme le calendrier général soumis à l'approbation du Conseil de Ligue du 04 juillet 2019.

A ce jour, nous enregistrons la participation de 1003 clubs pour la Coupe de France 2019 - 2020. Le détail du besoin pour le 3ème tour est remis à chaque district. Les 2 premiers tours étant gérés par le district de référence du club.

Concernant les litiges en cours :
Courrier de la ville d'Hazebrouck en date du 21 juin 2019 confirmant l'utilisation du terrain synthétique niveau 5 du complexe Damette pour permettre au club de Hazebrouck Cheminots d'y évoluer en R3.

En attente courrier pour le club de Marpent FC.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 des règlements généraux de la Ligue des Hauts-de-France)

B. COLMANT
Président de séance